|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG CONNECT (Réseaux de communication, contenu et technologie).  Unité H1 « Technologies et renforcement des capacités en matière de cybersécurité » |
| Numéro de poste Sysper: | 409235 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Svetlana.Schuster@ec.europa.eu  1er trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Notre unité (CNECT.H1 « Technologie et renforcement des capacités en matière de cybersécurité ») est chargée de développer et de mettre en œuvre les politiques et outils de l'UE en matière de cybersécurité, contribuant ainsi à la numérisation et à l'autonomie stratégique de l'Europe, conformément à la stratégie de cybersécurité de l'UE. Nos travaux concernent les initiatives européennes en cours et futures telles que la boîte à outils de l'UE sur la cybersécurité 5G, le Centre européen de compétences en matière de cybersécurité (ECCC), la loi sur la cybersolidarité, y compris le développement du système européen d'alerte de cybersécurité composé de cyberhubs nationaux et transfrontaliers (SOCs), le soutien financier de l'UE aux projets de cybersécurité.

En outre, l'unité fait également office d'interface de la Commission avec l'Agence européenne pour la cybersécurité (ENISA) et l'ECCC, et interagit avec d'autres acteurs importants de l'écosystème de cybersécurité de l'UE tels que le groupe de coopération NIS.

Nous sommes une équipe multidisciplinaire à l'intersection de la législation, de la politique et de la recherche/innovation, qui travaille à améliorer la confiance et la sécurité dans l'environnement numérique. L'unité est dynamique, engagée, axée sur l'équipe et a une atmosphère conviviale.

**Présentation du poste (Nous proposons)**

En tant que membre de l'unité Technologie et renforcement des capacités en cybersécurité, et sous la supervision du chef d'unité, l'END contribuera aux développements de la mise en œuvre des politiques dans les domaines de la cybersécurité.

L'END travaillera sous la supervision d'un administrateur. Sans préjudice du principe de coopération loyale entre les administrations nationales/régionales et européennes, l'END ne travaillera pas sur des cas individuels ayant des implications avec des dossiers qu'il aurait dû traiter dans son administration nationale au cours des deux années précédant son entrée à la Commission, ou des cas directement adjacents. En aucun cas, il ne représentera la Commission afin de prendre des engagements, financiers ou autres, ou de négocier au nom de la Commission.

Nature des tâches :

* Élaborer et mettre en œuvre des initiatives politiques existantes et futures dans le domaine de la cybersécurité en fournissant des conseils politiques et techniques.
* Une attention particulière devrait être accordée à la mise en place du Système Européen d'Alerte en matière de Cybersécurité, une initiative phare dans le domaine de la cybersécurité, qui comprend la mise en place en cours de deux SOC transfrontaliers (Cyber ​​Hubs).
* Fournir des conseils techniques et politiques sur la mise en œuvre de projets liés aux SOC (Cyber ​​Hubs) au ECCC.

L'attribution finale des tâches dépendra du profil du candidat retenu.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons une personne dynamique possédant :

- une solide expertise technique et politique dans le domaine de la cybersécurité

- un vif intérêt pour les questions juridiques et politiques liées aux technologies numériques

- une expérience des mécanismes financés par l'UE pour collaborer et soutenir les États membres et d'autres parties prenantes serait un atout ;

- une capacité à analyser et à présenter rapidement des questions politiques et techniques complexes, à l'oral et à l'écrit, avec d'excellentes compétences rédactionnelles ;

- une approche proactive, la capacité de travailler de manière autonome et de collaborer avec d'autres DG et parties prenantes extérieures à la Commission

Le poste requiert d'excellentes compétences rédactionnelles en anglais ainsi que la capacité de s'exprimer en public dans cette langue.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)